

BAREME DES HONORAIRES EN VIGUEUR

Transaction Habitation - Résidentiel – Terrain

Honoraires à la charge du mandant – Vendeur

Prix public de vente	Taux TTC
Jusqu'à 20.000 €	10,00%
De 20.001 € à 50.300 €	9,00%
De 50.301 € à 80.000 €	8,00%
De 80.001 € à 110.000 €	7,00%
A partir de 110.001 €	6,00%
TVA au taux de 20%	

Transaction Fonds de Commerce/Murs commerciaux

Prix public de vente	Taux TTC
Prix public de vente jusqu'à 70 000 €	7 000 € TTC (Seuil minimal forfaitaire)
Prix public de vente de 70 001 à 120 000 €	10 % TTC
Prix public de vente de 120 001 à 200 000 €	9 % TTC
Prix public de vente de 200 001 à 500 000 €	8 % TTC
Prix public de vente de 500 001 à 800 000 €	7 % TTC
Prix public supérieur à 800 001 €	6 % TTC
Location locaux commerciaux	15% HT du loyer annuel HT à partager pour moitié entre preneur et bailleur
Location locaux commerciaux/professionnels	15 % HT du loyer annuel HT à partager pour moitié entre preneur et bailleur
TVA au taux de 20%	

LOCATION

Gestion locative % du montant des encaissements	Part propriétaire	Part locataire
Cave, garage, parking, rédaction d'acte	150 €	
Location d'habitation vide ou meublé	8,40% TTC (7% HT) taux dégressif suivant montant des encaissements)	
Assurance loyers impayés % du montant des encaissements	2,2 % TTC	
Entremise et négociations	100 €	
Locaux commerciaux et professionnels	7,5% TTC (6,25% HT)	
Honoraire de mise en location :		
Visite, constitution du dossier de candidature, rédaction du bail	Zone tendue : 11 €/m ² Zone non tendue : 8 €/m ²	
État des lieux	3 €/m ²	
Location à usage commercial ou professionnel		
Négociation, rédaction du bail, état des lieux	18 % TTC (15% HT) montant annuel hors charges à partager pour moitié entre preneur et bailleur	
LOCATION SAISONNIERE		
Frais d'état des lieux	Studio : 150 € TTC / F2 : 200 € TTC / F3 : 250 € Chalet : 300 € TTC	